



## Bulletin des Adjudications

### Publication du Service Fédéral e-Procurement

SPF Stratégie et Appui - Boulevard Simon Bolivar, 30 B-1000 Bruxelles

+32 27408000

e.proc@publicprocurement.be

www.publicprocurement.be

## Avis de marché

Directive 2014/24/UE

### Section I: Pouvoir adjudicateur

#### I.1) Nom et adresses<sup>1</sup> (identifier tous les pouvoirs adjudicateurs responsables de la procédure)

Nom officiel: <b>GIAL / i-CITY</b>		Numéro national d'identification: <sup>2</sup> <b>0449.971.914_22290</b>	
Adresse postale: <b>Boulevard E. Jacqmain 95</b>			
Ville: <b>Bruxelles</b>	Code NUTS: <b>BE100</b>	Code postal: <b>1000</b>	Pays: <b>Belgique</b>
Point(s) de contact: <b>Olivier Lens</b>		Téléphone: <b>+32 22295400</b>	
Courriel: <b>procurement@i-city.brucity.be</b>		Fax: <b>+32 22295519</b>	
<b>Adresse(s) internet</b>			
Adresse principale: (URL) <b>http://i-city.brucity.be</b>			
Adresse du profil d'acheteur: (URL) <b>https://enot.publicprocurement.be/enot-war/preViewNotice.do?noticeId=381452</b>			

#### I.2) Procédure conjointe

Le marché fait l'objet d'une procédure conjointe,  
En cas de procédure conjointe impliquant différents pays, législation nationale applicable relative aux marchés:

Le marché est attribué par une centrale d'achat.

#### I.3) Communication

Les documents du marché sont disponibles gratuitement en accès direct non restreint et complet, à l'adresse: (URL) **https://enot.publicprocurement.be/enot-war/preViewNotice.do?noticeId=381452**

L'accès aux documents du marché est restreint. De plus amples informations peuvent être obtenues à l'adresse suivante: (URL)

Adresse à laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues

le ou les point(s) de contact susmentionné(s)

autre adresse: (indiquer l'autre adresse)

Les offres ou les demandes de participation doivent être envoyées

par voie électronique via: (URL) **https://eten.publicprocurement.be/etendering/viewWorkspacesBasedOnExtUrl.do?wsName=GIAL-20+0009-F02**

au(x) point(s) de contact susmentionné(s)

à l'adresse suivante: (indiquer l'autre adresse)

La communication électronique requiert l'utilisation d'outils et de dispositifs qui ne sont pas généralement disponibles. Un accès direct non restreint et complet à ces outils et dispositifs est possible gratuitement à l'adresse: (URL)

#### I.4) Type de pouvoir adjudicateur

Ministère ou toute autre autorité nationale ou fédérale, y compris leurs subdivisions régionales ou locales

Agence/office national(e) ou fédéral(e)

Autorité régionale ou locale

Agence/office régional(e) ou local(e)

Organisme de droit public

Institution/agence européenne ou organisation internationale

Autre type: **ASBL Communale**

#### I.5) Activité principale

Services généraux des administrations publiques

Défense

Ordre et sécurité publics

Environnement

Affaires économiques et financières

Santé

Logement et équipements collectifs

Protection sociale

Loisirs, culture et religion

Éducation

Autre: **Informatique**

## Travaux de câblage physique

## Section II: Objet

## II.1) Étendue du marché

II.1.1) Intitulé: <b>Travaux de câblage physique</b>	Numéro de référence: <sup>2</sup> <b>GIAL-20 0009-F02_0</b>
II.1.2) Code CPV principal: <b>45314320</b> Descripteur supplémentaire: <sup>1,2</sup>	
II.1.3) Type de marché <input checked="" type="radio"/> Travaux <input type="radio"/> Fournitures <input type="radio"/> Services	
II.1.4) Description succincte: <b>L'objet du présent marché vise à la conclusion d'un accord-cadre afin de répondre aux besoins d'interconnexion physique des équipements télématiques (téléphonie, données et vidéos) des bâtiments de la Ville de Bruxelles, sous la gestion de I-CITY.</b>	
II.1.5) Valeur totale estimée <sup>2</sup> Valeur hors TVA: [ <b>2500000.00</b> ] Monnaie: <b>EUR</b> <i>(dans le cas d'accords-cadres ou de systèmes d'acquisition dynamiques – estimation de la valeur totale maximale pour la durée totale de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique)</i>	
II.1.6) Information sur les lots Ce marché est divisé en lots <input type="radio"/> oui <input checked="" type="radio"/> non Il est possible de soumettre des offres pour <input type="radio"/> tous les lots <input type="radio"/> nombre maximal de lots: <input type="radio"/> un seul lot <input type="checkbox"/> Nombre maximal de lots pouvant être attribués à un soumissionnaire: <input type="checkbox"/> Le pouvoir adjudicateur se réserve le droit d'attribuer des marchés combinant les lots ou groupes de lots suivants:	

## Travaux de câblage physique

II.2) Description <sup>1</sup> (1)

II.2.1) Intitulé: <sup>2</sup>	Lot n°: <sup>2</sup>
II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s): <sup>2</sup>	
<b>II.2.3) Lieu d'exécution</b> Code NUTS: <sup>1</sup> [BE10] Lieu principal d'exécution:	
<b>II.2.4) Description des prestations:</b> <i>(nature et quantité des travaux, fournitures ou services, ou indication des besoins et exigences)</i> <b>L'objet du présent marché vise à la conclusion d'un accord-cadre afin de répondre aux besoins d'interconnexion physique des équipements télématiques (téléphonie, données et vidéos) des bâtiments de la Ville de Bruxelles, sous la gestion de I-CITY</b>	
<b>II.2.5) Critères d'attribution:</b> <input type="radio"/> Critères énoncés ci-dessous <input type="checkbox"/> Critère de qualité <sup>1,2,20</sup> <input type="radio"/> Coût <sup>1,20</sup> <input type="radio"/> Prix <sup>21</sup> - Pondération: <input checked="" type="radio"/> Le prix n'est pas le seul critère d'attribution et tous les critères sont énoncés uniquement dans les documents du marché	
<b>II.2.6) Valeur estimée</b> Valeur hors TVA: [2500000.00] Monnaie: EUR <i>(dans le cas d'accords-cadres ou de systèmes d'acquisition dynamiques – estimation de la valeur totale maximale pour la durée totale du présent lot)</i>	
<b>II.2.7) Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique</b> Durée en mois: 48 ou Durée en jours: ou Début: (jj/mm/aaaa) / Fin: (jj/mm/aaaa) Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction <input type="radio"/> oui <input checked="" type="radio"/> non Description des modalités ou du calendrier des reconductions:	
<b>II.2.9) Informations sur les limites concernant le nombre de candidats invités à participer</b> <i>(sauf dans les procédures ouvertes)</i> Nombre de candidats envisagé: ou Nombre minimal envisagé: / Nombre maximal: <sup>2</sup> Critères objectifs de limitation du nombre de candidats:	
<b>II.2.10) Variantes</b> Des variantes seront prises en considération <input type="radio"/> oui <input checked="" type="radio"/> non	
<b>II.2.11) Information sur les options</b> Options <input type="radio"/> oui <input checked="" type="radio"/> non Description des options:	
<b>II.2.12) Informations sur les catalogues électroniques</b> <input type="checkbox"/> Les offres doivent être présentées sous la forme de catalogues électroniques ou inclure un catalogue électronique	
<b>II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne</b> Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne <input type="radio"/> oui <input checked="" type="radio"/> non Identification du projet:	
<b>II.2.14) Informations complémentaires:</b>	

## Section III: Renseignements d'ordre juridique, économique, financier et technique

### III.1) Conditions de participation

**III.1.1) Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession**

Liste et description succincte des conditions: [Voir cahier spécial des charges](#)

**III.1.2) Capacité économique et financière**

Critères de sélection tels que mentionnés dans les documents de la consultation

Liste et description succincte des critères de sélection:

Niveau(x) spécifique(s) minimal/minimaux exigé(s): <sup>2</sup>

**III.1.3) Capacité technique et professionnelle**

Critères de sélection tels que mentionnés dans les documents de la consultation

Liste et description succincte des critères de sélection:

Niveau(x) spécifique(s) minimal/minimaux exigé(s): <sup>2</sup>

**III.1.5) Informations sur les marchés réservés <sup>2</sup>**

Le marché est réservé à des ateliers protégés et à des opérateurs économiques dont l'objet est l'intégration sociale et professionnelle de personnes handicapées ou défavorisées

Le marché sera exécuté uniquement dans le cadre de programmes d'emplois protégés

### III.2) Conditions liées au marché <sup>2</sup>

**III.2.1) Information relative à la profession (seulement pour les marchés de services)**

La prestation est réservée à une profession déterminée

Références des dispositions législatives, réglementaires ou administratives applicables:

**III.2.2) Conditions particulières d'exécution:****III.2.3) Informations sur les membres du personnel responsables de l'exécution du marché**

Obligation d'indiquer les noms et qualifications professionnelles des membres du personnel chargés de l'exécution du marché

## Travaux de câblage physique

## Section IV: Procédure

## IV.1) Description

<p><b>IV.1.1) Type de procédure</b></p> <p><input checked="" type="radio"/> Procédure ouverte</p> <p><input type="checkbox"/> Procédure accélérée Justification:</p> <p><input type="radio"/> Procédure restreinte</p> <p><input type="checkbox"/> Procédure accélérée Justification:</p> <p><input type="radio"/> Procédure concurrentielle avec négociation</p> <p><input type="checkbox"/> Procédure accélérée Justification:</p> <p><input type="radio"/> Dialogue compétitif</p> <p><input type="radio"/> Partenariat d'innovation</p>
<p><b>IV.1.3) Information sur l'accord-cadre ou le système d'acquisition dynamique</b></p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Le marché implique la mise en place d'un accord-cadre</p> <p><input checked="" type="radio"/> Accord-cadre avec un seul opérateur</p> <p><input type="radio"/> Accord-cadre avec plusieurs opérateurs Nombre maximal envisagé de participants à l'accord-cadre: <sup>2</sup></p> <p><input type="checkbox"/> Le marché implique la mise en place d'un système d'acquisition dynamique</p> <p><input type="checkbox"/> Le système d'acquisition dynamique pourra être utilisé par d'autres acheteurs</p> <p>Dans le cas d'accords-cadres, justification d'une durée dépassant quatre ans:</p>
<p><b>IV.1.4) Informations sur la réduction du nombre de solutions ou d'offres durant la négociation ou le dialogue</b></p> <p><input type="checkbox"/> Recours à une procédure se déroulant en phases successives afin de réduire progressivement le nombre des solutions à discuter ou des offres à négocier</p>
<p><b>IV.1.5) Informations sur la négociation (uniquement pour les procédures concurrentielles avec négociation)</b></p> <p><input type="checkbox"/> Le pouvoir adjudicateur se réserve le droit d'attribuer le marché sur la base des offres initiales sans mener de négociations</p>
<p><b>IV.1.6) Enchère électronique</b></p> <p><input type="checkbox"/> Une enchère électronique sera effectuée</p> <p>Renseignements complémentaires sur l'enchère électronique:</p>
<p><b>IV.1.8) Information concernant l'accord sur les marchés publics (AMP)</b></p> <p>Le marché est couvert par l'accord sur les marchés publics <input checked="" type="radio"/> oui <input type="radio"/> non</p>

## IV.2) Renseignements d'ordre administratif

<p><b>IV.2.1) Publication antérieure relative à la présente procédure <sup>2</sup></b></p> <p>Numéro de l'avis au JO série S: (Un des suivants: Avis de préinformation; Avis sur un profil d'acheteur)</p>
<p><b>IV.2.2) Date limite de réception des offres ou des demandes de participation</b></p> <p>Date: (jj/mm/aaaa) 09/09/2020 Heure locale: (hh:mm) 11:00</p>
<p><b>IV.2.3) Date d'envoi estimée des invitations à soumissionner ou à participer aux candidats sélectionnés <sup>4</sup></b></p> <p>Date: (jj/mm/aaaa) (dans le cas d'un concours restreint)</p>
<p><b>IV.2.4) Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation: <sup>1</sup></b></p> <p>[FR] [NL]</p>
<p><b>IV.2.6) Délai minimal pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre</b></p> <p>L'offre doit être valable jusqu'au: (jj/mm/aaaa) ou Durée en mois: 6 (à compter de la date limite de réception des offres)</p>
<p><b>IV.2.7) Modalités d'ouverture des offres</b></p> <p>Date: (jj/mm/aaaa) 09/09/2020 Heure locale: (hh:mm) 11:00 Lieu: Informations sur les personnes autorisées et les modalités d'ouverture:</p>

## Travaux de câblage physique

## Section VI: Renseignements complémentaires

## VI.1) Renouvellement

Il s'agit d'un marché renouvelable  oui  non  
 Calendrier prévisionnel de publication des prochains avis: <sup>2</sup>

## VI.2) Informations sur les échanges électroniques

- La commande en ligne sera utilisée  
 La facturation en ligne sera acceptée  
 Le paiement en ligne sera utilisé

VI.3) Informations complémentaires <sup>2</sup>

--

## VI.4) Procédures de recours

<b>VI.4.1) Instance chargée des procédures de recours</b>		
Nom officiel: <b>Tribunal de 1ère instance Bruxelles</b>		
Adresse postale: <b>Rue des Quatre-Bras 13</b>		
Ville: <b>Bruxelles</b>	Code postal: <b>1000</b>	Pays: <b>Belgique</b>
Courriel:		Téléphone:
Adresse internet: (URL)		Fax:
<b>VI.4.2) Organe chargé des procédures de médiation <sup>2</sup></b>		
Nom officiel:		
Adresse postale:		
Ville:	Code postal:	Pays:
Courriel:		Téléphone:
Adresse internet: (URL)		Fax:
<b>VI.4.3) Introduction de recours</b>		
Précisions concernant les délais d'introduction de recours:		
<b>VI.4.4) Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction de recours <sup>2</sup></b>		
Nom officiel: <b>Tribunal de 1ère instance Bruxelles</b>		
Adresse postale: <b>Rue des Quatre-Bras 13</b>		
Ville: <b>Bruxelles</b>	Code postal: <b>1000</b>	Pays: <b>Belgique</b>
Courriel:		Téléphone:
Adresse internet: (URL)		Fax:

## VI.5) Date d'envoi du présent avis: (jj/mm/aaaa) 10/07/2020

*Il est de la responsabilité du pouvoir adjudicateur/de l'entité adjudicatrice de garantir le respect du droit de l'Union européenne et de la législation applicable.*

<sup>1</sup> répéter autant de fois que nécessaire

<sup>2</sup> le cas échéant

<sup>4</sup> si ces informations sont connues

<sup>20</sup> les critères pourront être évalués par ordre d'importance plutôt que par pondération

<sup>21</sup> les critères pourront être évalués par ordre d'importance plutôt que par pondération; si le prix est le seul critère d'attribution, la pondération ne sera pas requise